



Programme de formation

« CAP Métiers de la Coiffure »

Par voie d'apprentissage

OBJECTIFS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- l'accueil de la clientèle
- le conseil et la vente de service et de produits

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Public concerné / Prérequis

Cette formation s'adresse au public ayant de 15 ans à moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage.

Modalité d'organisation de la formation

Le stage se déroule en présentiel au sein de : L'École de Coiffure Esthétique Aurélie B.,
1 avenue d' Hanover 89300 JOIGNY

Durée de formation : 420h en centre par an en alternance avec le travail en entreprise

Horaires des semaines de formation en centre : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tarif de formation : Gratuité de la formation / Prise en charge complète du financeur de la voie d'apprentissage : OPCO EP

PROGRAMME DE FORMATION

Blocs de compétences détaillés :

UP1 - Réaliser des prestations de coiffure

- Élaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure : Coupe (femme, homme) / Couleur (coloration* et effet de couleur*) / Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage)

**exécuter sans concevoir*

UP2 - Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

UG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

Français :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- devenir un lecteur compétent et critique
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire-géographie et Enseignement moral et civique :

- appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité / Expérimenter / Critiquer un résultat, argumenter / Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

UG3 - Education physique et sportive

- Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues
- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique

- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

UG4 - Langue vivante étrangère

- Compétences de niveau A2 du CECRL / S'exprimer oralement en continu / Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

UG – Prévention Santé et Environnement

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
- Agir face à une situation d'urgence

UF - Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques

- Utiliser des moyens d'expression, des techniques et des méthodes élémentaires impliqués dans toute démarche artistique
- Se repérer dans l'histoire de l'art par la connaissance de quelques œuvres, auteurs et mouvements relevant du patrimoine comme de la création contemporaine

Moyens et Méthodologies pédagogiques

UP1 - Réaliser des prestations de coiffure / 180h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un niveau BP ou BTS dans la profession enseigné(s), disposant de Sans minimum d'expériences professionnelles et de 2 ans minimum en formation/enseignement/maitre d'apprentissage

- Apport des cours théoriques métier prenant appui sur le référentiel de la profession

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentielsprofessionnels/CAP_MDC/Annexes_CAP%20metiers%20de%20la%20coiffure190605.pdf

- Démonstration des protocoles des techniques pratiques par la formatrice métier puis mise en application de ceux-ci sous le contrôle permanent de la formatrice métier
- Mise en application des protocoles techniques sur modèles

UP2 - Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise / 60h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un niveau BP ou BTS dans la profession enseigné(s), disposant de Sans minimum d'expériences professionnelles et de 2 ans minimum en formation/enseignement/maitre d'apprentissage

- Apport des cours théoriques métier prenant appui sur le référentiel de la profession

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ecp/Annexes_CAP_ecp.pdf

- Travaux d'expression orale permettant la mise en situation d'un accueil vente

UG1 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appui sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>

- Réalisation d'exposés, du dossier d'histoire-géographie-EMC prenant appui sur les contraintes examens
- Travaux d'expression orale permettant la présentation du dossier d'histoire-géographie-EMC et de la situation professionnelle en français

UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appui sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1793/programmes-et-ressources-en-mathematiques-voie-professionnelle>

- Réalisation de travaux pratiques

UG3 - Education physique et sportive/ 50h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un CAPES ou d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Mise en application du programme selon les épreuves sportives au référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1758/programmes-et-ressources-en-education-physique-et-sportive-voie-professionnelle>

UG4 - Langue vivante étrangère / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appui sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1773/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-professionnelle>

- Réalisation d'écoute et de transcription de vidéos prenant appui sur les contraintes examens
- Travaux d'expression écrite et orale permettant la présentation orale de l'élève à l'examen

UG – Prévention Santé et Environnement / 20h

>>> Enseignant expérimenté dans la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appui sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1769/programmes-et-ressources-en-prevention-sante-environnement-voie-professionnelle>

- Réalisation d'écoute et de transcription de vidéos prenant appui sur les contraintes examens

UF - Epreuve facultative Arts appliqués et cultures artistiques / 20h

>>> Enseignant expérimenté dans la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appui sur le référentiel CAP

Lien vers le référentiel : <https://eduscol.education.fr/1755/programmes-et-ressources-en-arts-appliques-et-cultures-artistiques-voie-professionnelle>

- Réalisation de travaux artistiques (dessin, collage, ...)

Modalité d'évaluation

L'acquisition des savoirs, des savoirs associés et des techniques professionnelles sont évalués tout au long de la formation sous forme de contrôle, épreuves blanches, mise en situation, test,... Ces résultats sont portés aux bulletins semestriels.

L'évaluation finale aura lieu lors des examens ponctuels permettant l'obtention du diplômé visé.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Par mail : ecoledecoiffureab@orange.fr
- Par téléphone : 06 72 04 14 54

Les inscriptions doivent être réalisées au maximum un mois avant la date de début de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Notre taux de réussite au CAP Métiers de la Coiffure

100% de réussite au CAP Métiers de la Coiffure en juin 2023

100% de réussite au CAP Métiers de la Coiffure en juin 2022

90% de réussite au CAP Métiers de la Coiffure en juin 2021

100% de réussite au CAP Métiers de la Coiffure en juin 2020

Validation des blocs de compétences

Lors de l'examen, la validation des blocs de compétences est acquise après obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20. Cette validation est effective pour une durée de 5ans.

Le taux de poursuite d'études au niveau nationale :

CAP voie scolaire en 1 an



CAP voie scolaire en 2 ans



CAP voie d'apprentissage



Notre taux de suivi ou d'interruption en cours de formation :

- 100% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2022-2023
- 100% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2021-2022
- 100% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2020-2021

Le taux d'insertion professionnelle pour nos apprenants à la suite de nos formations dispensées en CAP Coiffure :

- 100% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2023
- 80% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2022
- 80% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2021

Le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus :

- 100% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2022-2023
- 100% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2021-2022
- 100% de nos stagiaires en CAP Métiers de la Coiffure ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2020-2021

La valeur ajoutée de notre établissement :

L'ensemble de nos formations diplômantes sont proposées sous statut scolaire ou par voie d'apprentissage, ce qui permet à nos apprenants de pouvoir suivre ou poursuivre leur formation en cas de rupture de contrat d'apprentissage ou en cas d'absence d'entreprise d'accueil.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Suite de parcours et débouchés

Après l'obtention du CAP Métiers de la Coiffure, l'apprenant peut poursuivre son parcours de formation en **BP Métiers de la Coiffure** et ainsi obtenir un niveau BAC.

Type d'emplois accessibles :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce les fonctions de : Coiffeur/Coiffeuse

Les secteurs d'activités concernés :

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- secteur du spectacle et de la mode
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

